

Logonna

INFOS

N° 344

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2026

Un été animé à Logonna-Daoulas

Les mois de juillet et d'août ont confirmé le dynamisme de notre commune. Malgré une météo parfois exceptionnelle et les contraintes liées à la sécheresse ou aux fortes chaleurs, Logonna-Daoulas a vécu un été riche en animations, en rencontres et en activités.

Le nautisme a naturellement occupé une place importante avec les activités proposées au Yelen et à Moulin-Mer. La mise en place du dispositif « Vaguelette » à Porsisquin, permettant la location en libre-service de kayaks et de paddles, constitue également une nouveauté appréciée pour découvrir notre littoral autrement.

Les marchés du samedi matin, les concerts, les expositions, les animations culturelles et les rendez-vous autour de notre patrimoine ont contribué à faire vivre le bourg et nos différents quartiers tout au long de l'été. Ces moments sont précieux : ils permettent aux habitants, aux visiteurs, aux associations et aux acteurs économiques de se retrouver, de partager des moments conviviaux.

Cet été a également nécessité une vigilance particulière face aux conditions climatiques. L'épisode de canicule du mois de juillet puis celui du mois d'août, ainsi que le passage du Finistère au niveau « crise sécheresse », nous ont conduits à relayer les recommandations et les mesures préfectorales, notamment concernant l'utilisation de l'eau et la prévention des incendies. Une attention particulière a également été portée aux personnes les plus vulnérables.

Enfin, cet été aura permis de poursuivre la mise en valeur de notre patrimoine, avec notamment les animations proposées autour de plusieurs sites emblématiques de Logonna-Daoulas. Nous tenons à remercier les associations, les bénévoles, les commerçants, les acteurs touristiques, les services municipaux, les élus et tous ceux qui ont contribué à cette belle dynamique estivale.

La rentrée s'annonce désormais avec de nouveaux projets et de nouveaux rendez-vous. Nous continuerons à avancer avec la même volonté : faire de Logonna-Daoulas une commune vivante, solidaire et agréable à vivre, toute l'année.

L'équipe municipale



4 | CONVIVIALITÉ

9 | TOURISME

12 | JOURNÉES DU PATRIMOINE



Dans ce numéro

Informations municipales 3

CAPLD / Action sociale 4

Convivialité 5

Environnement 6

Convivialité 8

Tourisme 9

Sport / Culture et animations 10

INTRA MUROS

Pour rester connecté à la commune

La commune vous invite à télécharger l'application mobile IntraMuros, disponible gratuitement sur smartphone via l'App Store et Google Play.

Simple et pratique, cette application vous permet de rester informé de la vie locale : actualités, alertes importantes, événements, services de la commune et informations utiles autour de chez vous.



L'accueil de la mairie reprend ses horaires d'hiver

Lundi : 13h30 - 17h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

Le premier samedi du mois : 9h - 12h

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes

Septembre et octobre : les samedis à 18h à l'Hôpital-Camfrout, les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol.

Les inscriptions au catéchisme se feront lors du forum des associations à Logonna-Daoulas le 5 septembre.



Recensement militaire

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site : **service-public.fr**

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- CELAC Adèle née le 6 juillet à Landerneau
- CHEVALIER Paol né le 16 août à Brest

MARIAGES

- SEGHIR Réhane et N'GATTE Senkoun, mariés le 11 juillet
- MAYON Carole et LE PAGE Bertrand, mariés le 25 juillet

DÉCÈS

- LE MOAL Véronique décédée le 8 août à Guilers

CONSEIL MUNICIPAL

Sujets évoqués au conseil municipal du 5 juin 2026

- Élections sénatoriales : élection des grands électeurs du conseil municipal
- Désignation d'une nouvelle conseillère municipale déléguée
- Commission consultative des impôts directs (CCID) : désignation des membres de la commission
- Désignation d'un déontologue de l'élu.e local.e
- Participation de la collectivité aux activités nautiques des jeunes de Logonna-Daoulas
- Mise à jour du tableau des emplois de la collectivité
- Révision du règlement du cimetière municipal
- Décision budgétaire modificative
- Affaires diverses - Informations – Échanges
-

Sujets évoqués au conseil municipal du 7 juillet 2026

- Attribution des subventions aux associations
- Modification des tarifs communaux 2026
- Convention de refacturation de la CAPLD au titre de la prestation de l'entreprise TIE
- Convention avec le centre nautique de Moulin-mer sur la prise en charge par la collectivité des 50% du coût des activités nautiques pour les jeunes logonnais de moins de 18 ans - Correctif mineur
- Affaires diverses - Informations - Échanges
- Ajout à l'OJ: Adhésion à l'association BRUDED
- Convention Nautic'Lib

Les prochains conseils municipaux seront annoncés par voie de presse, sur le site de la mairie et les réseaux sociaux.

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

TRAVAUX



Travaux sur la route de Ruliver

Une partie de la chaussée sera en rénovation avant la fin de l'année. La circulation sera alternée pendant toute la durée des travaux.

NUMÉROS UTILES

Mairie	02 98 20 60 98
Bibliothèque	02 98 20 66 29
Médecins	
Dr DELAIGUE Dr LE NADAN	02 98 20 68 59
Infirmiers	
Clément KERBRAT Damien BERRABAH	02 98 20 62 13
Benjamin GAVI Marion BUREAU	02 98 20 60 62
Kinésithérapeutes	
Karine LE COZ Anne LE LOUARN	02 98 20 70 20
Orthophonistes	
Perrine LE CORRE Olivier PERCHOC	06 52 57 76 52 06 87 95 73 16
Antoine Taxi	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Dentiste de garde	02 98 90 55 77
CROSS CORSEN (sauvetage en mer)	196 VHF Canal 16
SPAC (7J/7 - 24h/24)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
Eau du Ponant	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité 7J/7 - 24h/24)	0 800 47 33 33
CLIC - Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
Relais Petite Enfance du Pays de Daoulas	02 98 25 87 26
Point accueil Ecoute Jeunes (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
Centre de Planification et d'Éducation familiale	02 98 21 80 20

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France

Charlotte TOUSSAINT - 06 16 94 80 26
lapitch@yahoo.fr

TOURNÉE
du CAMION CLIMAT DÉCLIC
sur les marchés du Pays de Landerneau-Daoulas

dimanche 13 septembre - DAOULAS
9h-12h30 | sur le marché, place Saint Yves

samedi 19 septembre - LANDERNEAU
8h30-13h | sur le marché, place du Général de Gaulle

jeudi 24 septembre - HANVEC
16h-19h | sur le marché, place du 18 juin 1940

Venez nous poser vos questions ! 

Ener'gence
LANDERNEAU
DAOULAS

Le camion climat déclic

Dans le cadre d'un partenariat avec la CAPLD, Ener'gence propose plusieurs animations sur le territoire.

En septembre, le camion Climat Déclic sera en tournée sur les marchés du Pays de Landerneau-Daoulas.

Au programme : Animations, informations et conseils sur les thématiques en lien avec l'énergie : rénovation énergétique, astuces économes, confort du logement, pêche aux éco'gestes...

ACTION SOCIALE

le marSOINS
du Bout du Monde
Un camion de prévention en santé

OUVERT À TOUS
ANONYME
SANS RENDEZ-VOUS
GRATUIT

 **Dépistage dentaire**

 **Alimentation, et si on en parlait ?**
Échanges avec une diététicienne-nutritionniste

Vendredi 18 septembre
Salle Kejadenn - LOGONNA-DAOULAS
16 h - 18 h

Clémence, coordinatrice du MarSOINS
06 50 18 55 24
clémence@avossoins.fr

Retrouvez le programme complet sur lemarsoins.fr

LES LIEUX

 **1er jeudi - LANDERNEAU (29800)**
Bar lounge Two the Moon
2 place du Bois Noir

1er vendredi - LE TRÉHOU (29450)
Bar-épicerie Les Orties
1 route du Moulin du Pont

3ème vendredi - DAOULAS (29460)
Café-pub Le Paul Art's
1 route de Quimper

PAIS
LANDERNEAU
DAOULAS

Octobre 2026

Être aidant, est-ce naturel ?

Novembre 2026

Aider seul ou à plusieurs ?

Décembre 2026

Ce qui nous relie encore.

Café de la post-aidance

Vendredi 13 novembre 2026
au Paul Art's, à Daoulas

**Vous accompagnez un proche
malade, en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ?**



partage conseils soutien convivialité échanges

Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger
votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

14h00-16h00

GRATUIT - SANS INSCRIPTION

Organisé par :
LANDERNEAU
DAOULAS

Avec le soutien de :
aidants

avec le soutien du Département
Finistère
Paysan-Bio

cnsa
conseil national
santé aidants



“Jouons tous ensemble !”

pour faire le lien entre les générations

Prochain rendez-vous : mercredi 30 septembre

La Municipalité et le groupe Log'Ado invitent les aînés de la commune à partager un après-midi placé sous le signe du jeu, de la gourmandise et de la convivialité.

Créer du lien entre les générations, partager des souvenirs et passer un moment chaleureux : tel est l'objectif de cet après-midi intergénérationnel imaginé conjointement pour nos seniors et les jeunes de Log'Ado.

Un programme ludique et gourmand :

De 14h à 17h, la salle Kejadenn se transformera en un véritable espace de jeu.

Au programme :

- Jeux de société et grand Bingo pour faire chauffer les méninges et partager quelques fous rires.
- Pause gourmande autour de pâtisseries et de boissons pour échanger en toute simplicité.

Que vous soyez joueur assidu ou simplement curieux de passer un bon moment en agréable compagnie, vous êtes les bienvenus !

Infos pratiques

- **Date :** mercredi 30 septembre
- **Horaires :** de 14h à 17h
- **Lieu :** Salle Kejadenn, Logonna-Daoulas
- **Public :** ouvert à tous les seniors de la commune
- **Modalités :** entrée libre, sans inscription

Besoin d'un moyen de transport ? Un service de transport à la demande est mis en place gratuitement pour vous accompagner. Réservation au : 02 98 20 60 98

REPAS DES AÎNÉS AVEC ANIMATION MUSICALE

Dimanche 11 octobre

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Logonna a le plaisir d'inviter les résidents âgés de 70 ans et plus, au traditionnel repas des Aînés qui aura lieu dimanche 11 octobre à 12h00 à la salle Kejadenn.

Ce repas sera l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial ensemble.

Pour poursuivre, rendez-vous à 15h pour un moment musical avec le groupe “Huïte de cœur”.

Cette animation est ouverte à l'ensemble des habitants, sans condition d'âge. Que vous ayez assisté au repas ou que vous souhaitiez simplement nous rejoindre pour danser ou partager un moment festif, vous êtes les bienvenus.

Infos pratiques

- **Date :** Dimanche 11 octobre
- **Horaires :** 12h
- **Lieu :** Salle Kejadenn
- **Public :** 70 ans et plus (pour le repas)
- **Modalités :** Inscription avant le 30 septembre

À l'accueil de la mairie ou au 02 98 20 60 71

ou par mail : ccas@logonna-daoulas.fr

Besoin d'un moyen de transport ?

Un service de transport à la demande est mis en place gratuitement pour vous accompagner. Merci de le préciser en vous inscrivant.



SAMEDI 10 OCTOBRE “LE JOUR DE LA NUIT”

La nuit aussi a besoin de nature

Du bocage aux landes, des vallées aux zones humides, du littoral aux bourgs, la nuit transforme les paysages et laisse place à une autre vie. Chauves-souris, papillons de nuit, oiseaux, amphibiens et de nombreux insectes profitent de l’obscurité pour se nourrir, se déplacer ou se reproduire. Mais cet équilibre nocturne peut être fragilisé par un phénomène désormais bien présent en Bretagne comme ailleurs : la pollution lumineuse.

Dans les villes et les bourgs, mais aussi le long des routes ou à proximité de certains équipements, l’éclairage répond à des besoins bien réels de déplacement, de confort et de sécurité. Lorsqu’il est trop intense, mal orienté ou maintenu inutilement pendant toute la nuit, il peut toutefois perturber le fonctionnement des milieux naturels.

Pour certaines espèces, la lumière artificielle modifie les comportements, désoriente les déplacements ou crée de véritables barrières. En Bretagne, où haies bocagères, cours d’eau, vallées, zones humides et espaces littoraux constituent autant de voies de circulation pour la faune, préserver des continuités suffisamment sombres est donc un enjeu important.

C’est tout l’objectif de la « trame noire ». En 2026, la Région Bretagne a réalisé une étude et des cartographies à l’échelle du territoire breton afin de mieux identifier les espaces où l’obscurité joue un rôle essentiel pour la biodiversité. Sur le même principe que les trames verte et bleue, consacrées aux continuités terrestres et aquatiques, la trame noire s’intéresse aux déplacements et aux habitats des espèces qui ont besoin de la nuit. Cette connaissance doit notamment permettre aux collectivités de mieux prendre en compte la biodiversité nocturne dans leurs choix d’aménagement et d’éclairage, en tenant compte à la fois des usages des habitants et des caractéristiques de leur territoire.

Éclairer là où il faut, quand il faut

Préserver la nuit ne signifie pas pour autant plonger les communes dans l’obscurité. Il s’agit surtout de mieux adapter l’éclairage aux besoins. Éteindre certains points lumineux lorsqu’ils ne sont plus utiles, réduire leur intensité au cœur de la nuit, orienter la lumière vers le sol ou éviter d’éclairer directement les haies, les cours d’eau et les zones naturelles sont autant de solutions possibles.

C’est tout l’objectif du label “Villes et Villages Étoilés”. Depuis cinq ans, notre commune est labellisée (1 étoile). En 2021, l’horaire d’extinction des éclairages publics avait été avancé à 21h30 et les lampadaires dotés d’ampoules à LED. Ce label d’une durée de 5 ans sera prochainement renouvelé, et nous obtiendrons peut-être une seconde étoile car l’horaire a encore été avancé à 21h.

Dans une région marquée par un maillage dense de bourgs, de villages et d’espaces naturels, ces ajustements peuvent contribuer à maintenir des passages nocturnes entre les différents milieux de vie. Ils présentent également un intérêt pour les communes et leurs habitants en réduisant les consommations d’énergie et en permettant, lorsque les conditions s’y prêtent, de retrouver un ciel nocturne plus sombre.

Car la nuit fait aussi partie des paysages. Loin des éclairages les plus importants, elle permet de redécouvrir les silhouettes du bocage, le bruit d’un cours d’eau, le passage d’une chauve-souris ou encore un ciel étoilé parfois oublié.

Le samedi 10 octobre 2026 aura lieu la 18e édition du Jour de la Nuit, une manifestation nationale consacrée à la sensibilisation à la pollution lumineuse, à la biodiversité nocturne et à la découverte du ciel étoilé. Extinctions symboliques, balades nocturnes et observations du ciel sont organisées à cette occasion dans de nombreux territoires.

Alors cet automne, pourquoi ne pas sortir une fois la nuit tombée, lever les yeux et tendre l’oreille ? De nos bourgs à nos campagnes, du bocage au littoral, la nuit n’est pas un espace vide : elle constitue elle aussi un milieu vivant à préserver.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

Au cœur du Finistère, le Parc naturel régional d'Armorique (aussi connu sous le sigle PNRA) s'étend des monts d'Arrée jusqu'à la presqu'île de Crozon et les îles de la mer d'Iroise en passant par la vallée de l'Aulne et la rade de Brest. **Logonna-Daoulas fait partie du Parc naturel régional d'Armorique comme 43 autres communes !**

Mais au fait, c'est quoi un Parc naturel régional ?

C'est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour la richesse et la fragilité des patrimoines naturels, culturels, bâtis et paysagers qu'il abrite.

Nature, agriculture, sensibilisation, énergie, climat, eau, développement local, tourisme, culture... Un Parc s'organise autour d'un projet de développement durable : la charte. Pour tenir compte des évolutions du territoire, cette feuille de route est renouvelée tous les 15 ans (le Parc d'Armorique est en train de réviser la sienne pour la période 2027 – 2042).

En résumé, un Parc naturel régional ne s'impose pas d'en haut : il émerge du territoire ! C'est pourquoi le Parc met autour de la table les élus locaux, les acteurs économiques, les agriculteurs, les habitants...

Objectif : concilier vitalité du territoire et préservation de l'environnement.

Et quelles sont ses missions ?

Le Parc d'Armorique poursuit **trois grands objectifs qui donnent lieu à des actions concrètes :**

- **Développer la vitalité d'un territoire habité et visité**

Par exemple, cela consiste à accompagner les agriculteurs dans leurs initiatives agro-écologiques ; soutenir les filières alimentaires locales et la restauration collective de qualité ; promouvoir un tourisme durable et favoriser l'itinérance ; accompagner les acteurs économiques pour un développement local ; faire vivre la culture ; défendre les landes et les forêts contre le risque d'incendie.

- **Préserver et restaurer la nature et les paysages**

Par exemple, cela consiste à protéger les habitats et espèces remarquables (bocages, landes, tourbières, milieux marins et insulaires) ; concilier biodiversité et activités humaines sur les sites classés Natura 2000 ; faire connaître et protéger la biodiversité du quotidien dans l'aménagement du territoire ; veiller à la qualité paysagère et architecturale.

- **Mieux connaître, agir et expérimenter**

Par exemple, cela consiste à sensibiliser les habitants, les touristes et les scolaires ; accueillir les publics dans les maisons de Parc (domaine de Menez Meur et écomusée d'Ouessant) ; produire des outils & ressources et accompagner les acteurs et les élus du territoire ; faire connaître les richesses du territoire et mobiliser les habitants, les entreprises et les associations.

Le Parc d'Armorique en quelques chiffres !

44 communes | 65 000 habitants | 125 000 hectares | 1 000 élèves accompagnés chaque année | 19 aires éducatives | 90% des espaces sont naturels, agricoles ou forestiers | 500 km de sentiers de randonnées | 10 000 hectares de landes et tourbières | 900 exploitations agricoles | 60 espèces d'oiseaux hivernants en rade de Brest.

Envie d'en savoir plus sur le Parc ?

Restauration des récifs d'huîtres plates, mouillages écologiques, observatoire à oiseaux, aire marine éducative, artisanat local... Dans les prochains numéros du Logonna infos, vous pourrez découvrir des actions concrètes menées par le Parc dans votre commune ! En attendant, n'hésitez pas à consulter le site www.pnr-armorique.fr et à vous abonner aux comptes Facebook et LinkedIn du Parc. À bientôt !



© M. Chaumien - Sensibilisation du Parc sur la pêche à pied à l'anse du Roz



© A. Pibot - Les bancs de maërl, un habitat naturel que le Parc protège en rade de Brest

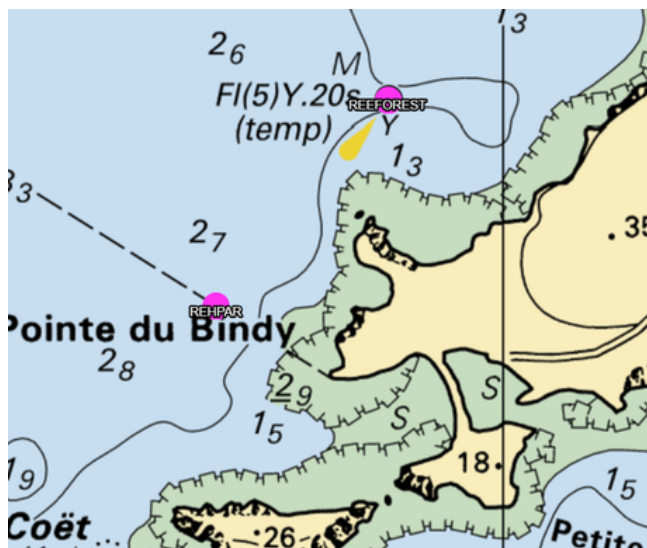
L'HUÎTRE PLATE EN RADE DE BREST

Les amateurs d'huîtres vous diront que l'huître plate est un produit à part, au goût de noisette, bien différent de l'huître creuse, moins fine. Mais à côté de ces considérations gustatives, l'huître plate a un rôle important dans l'écosystème marin.

Sa capacité à coloniser les fonds permet de créer un milieu favorable au développement d'autres espèces marines. Une centaine d'espèces différentes viennent s'abriter dans les récifs naturels d'huîtres. Ce sont également des zones de nurserie pour plusieurs espèces de poissons ou céphalopodes comme les seiches.

Décimée par la surexploitation et la maladie, l'huître plate se fait rare aujourd'hui et des études portent sur sa réimplantation, en rade de Brest en particulier. C'est l'objet des projets REEFOREST et REHPAR, dont les sites tests sont installés devant la pointe du Bindy.

Au nord de la pointe se trouvent trois bouées blanches et une jaune plus volumineuse, portant un courantographe. Ces bouées délimitent une concession de l'IFREMER, terrain d'expérimentation du projet REEFOREST, un site pilote de restauration sur l'ancienne huître du Roz-Bendy. Ce projet vise à améliorer la méthodologie de restauration de l'huître plate et de son habitat en France, à évaluer les fonctions écologiques des populations d'huîtres plates en restauration et à contribuer à transférer progressivement ces techniques de restauration. Ce site de 1000 m² a notamment permis de définir les structures adaptées pour accueillir les larves d'huîtres plates (écomodules) et de favoriser la restauration. Il est suivi scientifiquement.



Un autre site de restauration se situe en face de la pointe du Bindy. Ce site est une concession du Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord et implique également l'Ifremer et le Parc d'Armorique, dans le cadre du projet REHPAR.



Ce projet consiste en une opération de restauration avec 200 écomodules, 100 ensemencés avec des larves d'huîtres plates en éclosérie et 100 qui récoltent les larves dans le milieu naturel. Ces écomodules ont été choisis à la suite des travaux menés sur le site d'expérimentation Reeforest. Ce sont de petits blocs fixés sur une tige, pour les mettre à l'abri des prédateurs (crabes). Ce site est matérialisé depuis 2024 par 4 bouées blanches. Il représente un périmètre de 500m². Un panneau d'information sera installé sur le parking du Bindy.

DES PATOUS À LOGONNA



Vendredi 10 juillet, Jean-François Martyn et François-Guillaume Vigouroux, éleveurs de chèvres angoras sur les communes de L'Hôpital-Camfrout et de Logonna-Daoulas, ont présenté la cartographie de la présence du loup dans le secteur, ainsi que les investissements qu'ils ont réalisés pour protéger leurs animaux.

À l'issue de cette rencontre, ils ont présenté au public leurs boucs angoras, accompagnés de Urlevent et Armor, leurs chiens de protection, arrivés par la route en provenance de leur pâture de Moulin-Mer. D'autres rencontres de ce type sont envisagées.

AU YELEN, UN ÉTÉ QUI A FAIT LE PLEIN DE GLISSE ET DE SAVEURS

Cet été, la grève du Yelen à Logonna-Daoulas a vécu au rythme du soleil, des activités nautiques et des rendez-vous gourmands. Avant de fermer ses portes le 31 août, la Paillote a vu passer de nombreux amateurs de planche à voile, paddle, wingfoil, kayak et catamaran. Les locations ont été plus nombreuses cette saison, tout comme les envies de découvrir de nouvelles sensations grâce aux cours d'initiation. Derrière cette belle dynamique, Johann Guennoc, qui s'est occupé de la Paillote tout au long de la saison, a largement contribué au succès du lieu.

La Paillote est également le lieu où venir boire un verre et profiter de la Rade. Autre succès de l'été : les jeudis dégustation d'huîtres, en partenariat avec "Coïc Huîtres et Coquillages", qui ont attiré du monde dans une ambiance détendue en bord de mer.

Côté gourmand, "Mille et Une Crêpes" a régalié les visiteurs avec ses crêpes et galettes. Mi-août, les sorbets du "Jardin des Albertines" ont ajouté une touche de fraîcheur : Adèle, paysanne en agriculture bio, les fabrique elle-même à partir de ses propres productions.

Avec une météo largement au rendez-vous, le Yelen aura encore une fois fait le plein de glisse, de saveurs et de bons moments. Et l'aventure continuera l'année prochaine : la Paillote reviendra avec de nouvelles idées et encore quelques nouveautés à découvrir.



Crédit photo : O.T Landerneau - A. Lamoureux

STAGES DE VOILE

Les dates des stages de voile des vacances de la Toussaint sont déjà programmées. Nous vous rappelons que la commune participe à hauteur de 50% au financement des stages pour les résidents de la commune de moins de 18 ans. Cette réduction s'applique à chaque stage et pas seulement une fois par an. Pour en bénéficier l'inscription doit se faire directement au secrétariat du centre. Toutes les informations sur le site : moulin-mer.fr



logonna-daoulas.bzh



Les brochures "boucles de randonnées" sont disponibles à l'accueil de la mairie. Un livret pratique à mettre à disposition des visiteurs, des amis de passage ou pour vous-même si vous n'avez pas encore découvert tous les sentiers de la commune !

En vente à l'accueil de la mairie : 3€

Une nouvelle édition du "Logonna-Pratique" est sortie ! Vous y retrouverez un plan de la commune et la liste des hébergements, des commerces et des services.

NAUTISME EN LIBRE-SERVICE

La société "Vaguelette", soutenue par la Région Bretagne et l'État vient de mettre en place, en partenariat avec la commune de Logonna Daoulas, un système de location de kayaks et de paddles en libre-service.

Désormais opérationnelle sur le parking de la grève de Porsisquin à Logonna-Daoulas, la station se compose de 3 modules, 2 kayaks et 1 paddle.

Le principe est simple : louer du matériel nautique en autonomie, sans transport, sans passage en agence ni contrainte horaire, aussi simple que de louer un vélo.

Ce partenariat confirme l'engagement de la commune pour développer les activités nautiques au bénéfice des habitants et des touristes. Le lancement de ce service, à titre expérimental, sera complémentaire de celui de la Paillote au Yelen et sera maintenu en dehors de la période estivale.

Aujourd'hui, une trentaine de stations similaires sont déjà réparties sur les côtes bretonnes et deux cents sur toute la Bretagne.

Mode d'emploi... rien de plus simple !

La réservation et le déverrouillage s'effectuent via un smartphone après inscription sur le site Vaguelette.fr ou en scannant le QR code sur place. On choisit son activité (kayak ou paddle) et la durée. On saisit le code reçu pour ouvrir le cadenas. Tout est fourni : gilets de tailles différentes, leash, pagaies et consignes de sécurité. Au retour, on dépose le tout dans le coffre et on verrouille.

Le service fonctionne 7 / 7j. et de 7h à 21h

Tarifs : Découverte 1h30 : 20€ / Balade de 2h : 25€ / Exploration 3h : 35€



À gauche, Luc Delas, adjoint au Maire et Romain Lefeuvre, responsable des services techniques.

CULTURE & ANIMATIONS

THÉÂTRE



"ON DÉCROCHE" par le Théâtre de l'Entre-Deux

Dans la famille Poellgomzer de Brest-même, il y a Manmiquie, la grand-mère, ses filles Nathalie et Julie qui se chamaillent toujours à quarante ans, et sa belle-fille polonaise préférée, Tatiana.

On les suit entre deux voyages en tram, accrochées ... ou pas... à leur téléphone portable.

Entre sérieux et dérision, la troupe amateur du théâtre de l'Entre Deux vous entraîne, en musique, à un rythme effréné, dans le tourbillon de la vie !

Pièce écrite et mise en scène par le Théâtre de l'Entre-Deux.

Samedi 10 octobre à 19h - Salle Kejadenn

Durée : 55 mn.

Public : Dès 10 ans

CONCERT

"HUIT DE COEUR"

« Huit de cœur » est un trio de Landerneau qui propose un spectacle uniquement tourné vers des chansons d'amour qu'ils interprètent tantôt la larme à l'œil, tantôt le sourire aux lèvres. En hommage à Barbara, Brassens, Dalida, Joe Dassin, Jeanne Moreau, Bourvil et tant d'autres gloires du répertoire français, avec ici et là quelques compositions personnelles.

Huit de Cœur avec un H comme Hervé (guitares, ukulelé, chant), D comme Daniel (guitares, chant) et C comme Céline (chant).

Préparez vos mouchoirs et votre rouge à lèvres.

Dimanche 11 octobre à 15h - Salle Kejadenn (après le repas des Aînés)



EXPOSITIONS

"ORGANISMES EN SUSPENSION" - Myriam CORRE

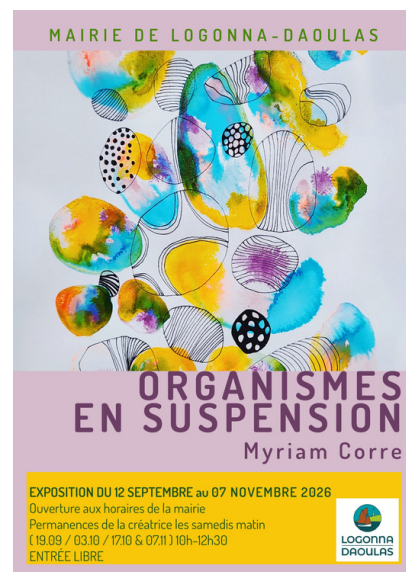
Enseignante en arts appliqués depuis plus de vingt ans au lycée Vauban de Brest, Myriam Corre développe parallèlement une pratique graphique et plastique nourrie par le dessin, la couleur et l'expérimentation. Feutres fins, aquarelle, encres diluées à l'eau salée : ses outils lui permettent de jouer avec la fluidité, les textures et les accidents des couleurs et de la matière.

Curieuse des procédés alternatifs, elle explore également le cyanotype, la gravure ou la céramique, autant de terrains où se rencontrent gestes artistiques et phénomènes scientifiques. Cette exposition intitulée "Organismes en suspension" présente un ensemble de recherches où art et science dialoguent, révélant une démarche sensible, attentive aux transformations et aux traces.

Du 12 septembre au 7 novembre à la salle du conseil de la mairie, aux heures d'ouverture.

Myriam Corre sera présente les samedis matins.

ATELIER : le samedi 3 octobre à 10h30, atelier gratuit pour les enfants et adolescents. Inscriptions : myriam.corre47@gmail.com



"PAULETTE PEINTURES"

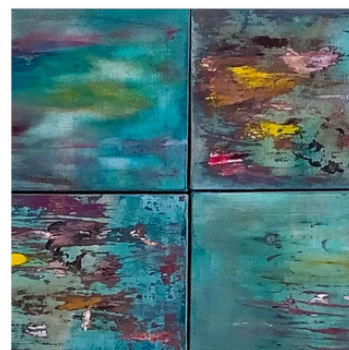
Passionnée par l'art depuis son adolescence à Limoges et ses années de découvertes culturelles à Paris, l'Angevienne Paulette Rengeard a attendu ses 87 ans pour s'y consacrer pleinement. Si elle s'y était brièvement essayée dans les années 1970, c'est le confinement de 2020 qui a servi de déclic.

Désireuse de peindre une toile pour l'anniversaire de sa petite-fille aînée, « Mamie Paulette » a transformé son salon en atelier. S'y plongeant avec une énergie débordante, elle a révélé un talent insoupçonné, trompant l'ennui avec ses gouaches tout en suscitant l'admiration de toute sa famille et de son entourage.

Paulette Rengeard a été sélectionnée pour exposer ses œuvres lors du 44^e Salon de printemps des Lions d'Angers, qui s'est tenu du 10 au 26 avril 2026, une première exposition venant consacrer ce bel élan artistique.

À partir du 5 septembre à La Coquille, 1 rue ar Mor

EXPOSITION A PARTIR DU 5 SEPTEMBRE



PAULETTE PEINTURES



Marché de l'Avent

Comme chaque année, la municipalité organise un marché de Noël. Il se déroulera cette année samedi 28 novembre. Toutes les personnes intéressées pour exposer peuvent d'ores et déjà contacter la mairie (à l'attention de Sylvie Peteau).

mairie@logonna-daoulas.bzh / 02 98 20 60 98

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 19 ET 20 SEPTEMBRE 2026



Un événement du
ministère de la Culture

Concert “Voix humaines”



Dirigé par trois femmes cheffes de chœur, l'ensemble vocal Voix Humaines offre une proposition de concert renouvelée : le concert a cappella, habituellement contraint dans sa rythmique à une succession de pièces entrecoupées d'applaudissements, devient un tout sans rupture.

Ce spectacle Lumineuses n'est pas seulement à écouter, il est à vivre - un voyage sonore où chaque note, chaque silence, invite au partage de nos émotions.

Dans cette démarche, notre engagement vocal rencontre l'imaginaire de Danielle Le Pierrès, comédienne-circassienne de la Cie Le P'tit Cirk, qui nous accompagne dans la mise en espace de ce nouveau spectacle.

L'ensemble est actuellement composé de 20 chanteurs, hommes et femmes, répartis entre sopranos, mezzos, altos, ténors, barytons, basses.

ÉGLISE SAINT-MONNA - 20h

Entrée : 12€ / 8€ choristes / Gratuité pour les enfants

L'ensemble sera en mini-résidence à la salle Kejadenn les 19 et 20 septembre. Ce choix d'organisation permet un travail intensif dans un cadre où le collectif vit au travers du chant et de moments de vie commune qui contribuent à la construction du groupe et donc, du son. Le travail du chœur, associant corps et voix, nécessite de grands espaces de répétition.

Le public pourra assister aux répétitions le dimanche matin à partir de 10h.

PATRIMOINE

Les chapelles Saint-Jean et Sainte-Marguerite ainsi que l'église Saint-Monna seront ouvertes le samedi et le dimanche de 10h à 18h.

Profitez de ces journées pour voir ou revoir “La pyramide Simplexe” de Antoine Dorotte, exposée à la chapelle Sainte-Marguerite.

La pyramide sera désinstallée fin septembre.



Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 60 98
mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires :

Lundi : 13h30 / 17h
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h
Mercredi : 8h30/12h
Le premier samedi du mois : 9h/12h